

**Rapport mensuel d'analyse des données de monitoring de  
protection, Régions de Tillabéri et Tahoua (Niger)  
Janvier 2021**



*Abri communautaires, Bouloundjounga 2, Département de Gotheye, Région de Tillabéri*

<b>I.</b>	<b>Évolution du contexte sécuritaire</b>	<b>2</b>
1.	Bande frontalière du Niger avec le Mali	2
2.	Bande frontalière avec le Burkina Faso	2
<b>II.</b>	<b>Contexte opérationnel au cours du mois de janvier 2021</b>	<b>2</b>
<b>III.</b>	<b>Incidents de protection de Tillabéri et Tahoua</b>	<b>3</b>
1.	Mouvements de populations	6
2.	Sécurité et bien-être	7
3.	Violences basées sur le genre (VBG)	7
4.	Coexistence/Cohabitation pacifique	8
5.	Protection de l'enfance	8
6.	Accès aux services sociaux de base	9
<b>IV.</b>	<b>Actions de sensibilisations et de réponses</b>	<b>11</b>
<b>V.</b>	<b>Suivi et référencement des personnes à besoins spécifiques (PBS)</b>	<b>12</b>
<b>VI.</b>	<b>Recommandations</b>	<b>1</b>

## **I. Évolution du contexte sécuritaire**

### **1. Bande frontalière du Niger avec le Mali**

Le contexte sécuritaire et de protection du mois de janvier 2021 dans la région de Tillabéri (départements de Banibangou, Ouallam, Abala et Filingué) a été marqué par les attaques meurtrières perpétrées par les groupes armés non étatiques (GANE) dans les villages de Tchioma Bangou et Zaroumbey Darey dans la commune rurale de Tondikiwindi. Ces attaques ont occasionné la mort d'une centaine de personnes et plus de vingt-cinq autres blessées. Il s'en est suivi un immense mouvement de populations quittant les villages attaqués en direction de Mangaizé et ses environs.

Une mission conjointe multisectorielle a été effectuée à Mangaizé, avec la facilitation du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et a permis de disposer des données fiables sur la situation des personnes déplacées arrivées à Mangaizé et ses environs, celles restées dans les villages attaqués ou celles qui y sont retournées et d'avoir une estimation des besoins pour ainsi planifier une assistance appropriée aux populations dans le besoin.

À côté de cet incident majeur, d'autres violations de droits ont été également perpétrées par les GANE dans certaines localités des départements couverts par le monitoring de protection. Ainsi, des incursions suivies d'assassinats, d'enlèvements de personnes et de véhicules, d'extorsions de biens à travers le prélèvement de la zakat, des cas de vols d'animaux à grandes échelles et d'agressions physiques ont été signalés.

Dans la région de Tahoua au cours du mois de janvier 2021, le contexte sécuritaire et de protection a été très mouvementé, instable et reste très volatile, particulièrement dans les départements de Tillia et de Tassara, le long de la bande frontalière avec le Mali où la présence des éléments des GANE est toujours signalée. Des incursions sont régulières suivies de violations de droits à l'endroit des populations civiles dont les assassinats, les extorsions de biens à travers le prélèvement forcé de la zakat, les vols d'animaux, les agressions physiques, etc. Cette situation d'insécurité que connaît certaines localités des départements de Tillia et Tassara a contraint plusieurs personnes à fuir leurs villages d'origine pour s'installer sur la zone d'accueil des réfugiés (ZAR) d'Intikane et au chef-lieu du département de Tillia, d'autres à Tarissadat dans le département de Tassara où ils espèrent être à l'abri des attaques et exactions.

### **2. Bande frontalière avec le Burkina Faso**

Le contexte sécuritaire et de protection au cours du mois de janvier a été marqué par un activisme grandissant et permanent des GANE dans les communes frontalières avec le Burkina Faso. Les incursions, enlèvements de personnes, extorsions de biens sont quasi permanents, notamment dans les localités de Dogna, Bolsi, Kolmane et Goroual. Cette situation a entraîné des mouvements de populations vers d'autres localités avec des moyens de subsistance très limités.

## **II. Contexte opérationnel au cours du mois de janvier 2021**

Le contexte opérationnel a été marqué par une forte présence des éléments de GANE sur la bande nord frontalière avec le Mali. En effet, l'offensive engagée par l'armée malienne au cours de cette période a entraîné un afflux des GANE dans les localités frontalières du Niger notamment Inates dans la région de Tillabéri. Cette situation a accentué les incursions de GANE dans la zone avec des extorsions répétitives de bétails dans l'Anzourou.

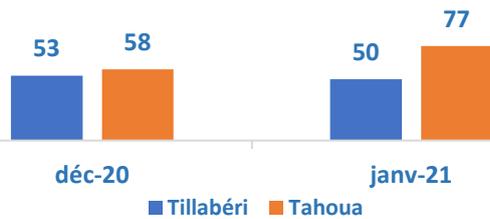
Dans la région de Tahoua, il se manifeste un climat de tension entre certaines communautés vivant dans les départements de Tillia et de Tassara particulièrement depuis les attaques perpétrées par des individus armés à l'endroit des populations civiles des localités de Middal (Tassara) et d'Egareck (Tillia).

### III. Incidents de protection de Tillabéri et Tahoua

#### Incidents de protection

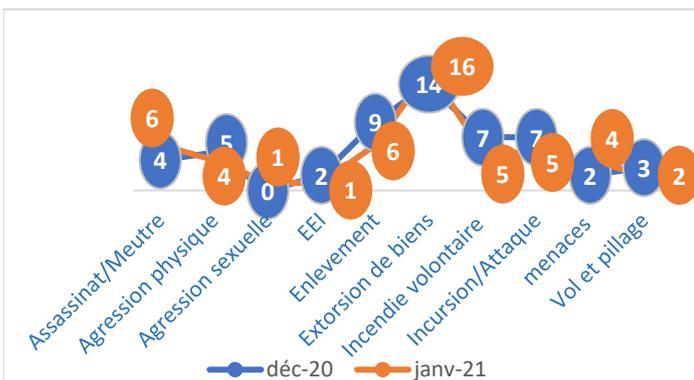
- **127** incidents de protection pour ce mois de janvier 2021, dont **50** dans la région de Tillabéri et **77** dans la région de Tahoua ;
- **270** victimes pour ce mois de janvier 2021, avec **177** pour la région de Tillabéri et **93** pour Tahoua

#### Répartition d'incidents par région et par mois



La région de Tahoua a été la plus touchée au mois de janvier 2021 avec 77 incidents par rapport à Tillabéri qui a enregistré 50 incidents. Au mois de décembre 2020, la région de Tahoua avait enregistré 58 incidents contre 53 pour Tillabéri. L'augmentation du nombre d'incidents dans la région de Tahoua s'expliquerait par la recrudescence du phénomène de prélèvement forcé de la zakat par les GANE auprès de la population civile, suivie d'agressions physiques pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas payer.

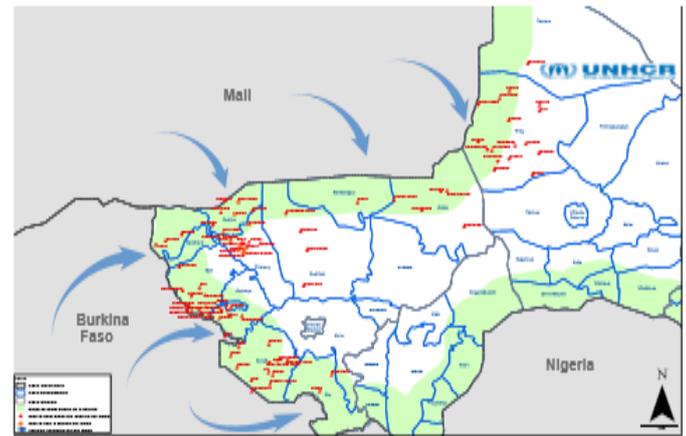
#### Comparaison des typologies d'incidents de protection région de Tillabéri (Déc 2020 – Janv 2021)



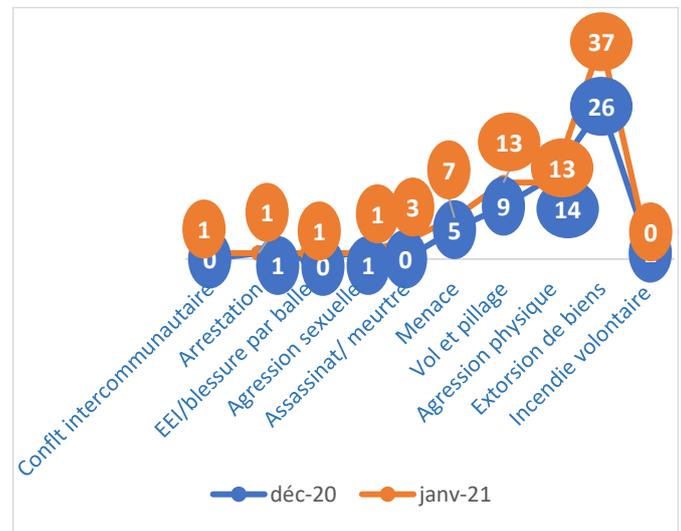
Dans la région de Tillabéri au mois de janvier 2021, le nombre d'incidents a diminué pour la quasi-totalité des typologies. Trois typologies d'incidents ont connu une petite augmentation (assassinat/meurtre: 06 cas en janvier 2021 contre 04 cas en décembre 2020 ; extorsion de biens : 16 cas en janvier contre 14 cas en décembre, menace 4 cas en janvier contre 2 cas en décembre). Ceci pourrait s'expliquer par les multiples campagnes de recouvrement de la zakat opérées par les GANE dans les villages. Les typologies qui ont diminué sont notamment : enlèvements (6 cas en janvier 2021 contre 9 en décembre 2020 ; incendie volontaire (5 cas en janvier contre 7 en décembre) ; incursion et attaque (5 cas en janvier contre 7 cas en décembre).

#### Localité ayant connu une incursion des GANE

NIGER - RÉGIONS DE TAHOUA ET TILLABÉRI/ INCURSIONS ET MENACES DES GANE  
Situation de janvier à Octobre 2020



#### Comparaison des typologies d'incidents de protection région de Tahoua (Déc 2020 – Janv 2021)



Dans la région de Tahoua, le nombre d'incidents a augmenté pour plusieurs typologies comme les assassinats (0 cas en décembre 2020 contre 3 cas en janvier 2021), les vols et pillages (9 cas en décembre 2020 contre 13 cas en janvier 2021), extorsions de biens (26 cas en décembre 2020 contre 37 cas en janvier 2021), d'autres types d'incidents ont augmenté dans la proportion de 1 cas par rapport à décembre 2020.

## TILLABERI

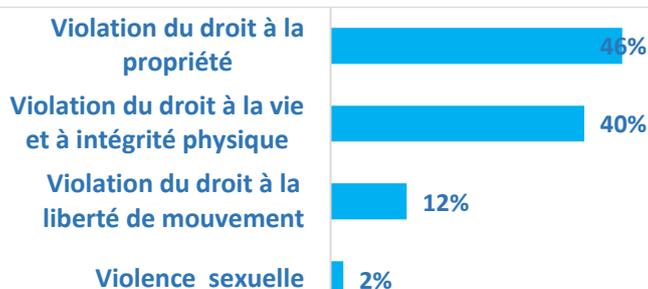
### Répartition des incidents par typologie



10 typologies d'incidents ont été inventoriées dans la région de Tillabéri. Sur les 10 typologies, 5 viennent en tête du classement :

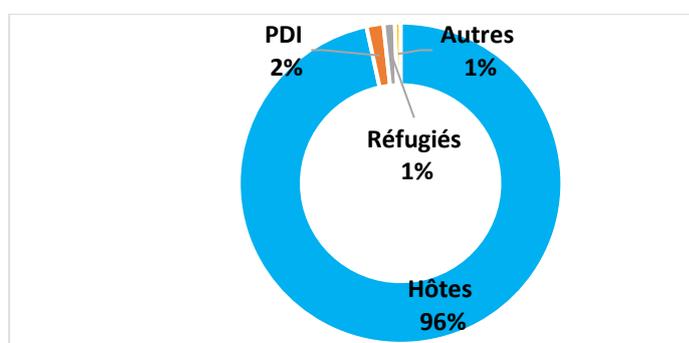
Les extorsions de biens avec 16 cas sur 50 au total ;  
 Les enlèvements avec 06 cas sur 50 au total ;  
 Assassinats/meurtres 06 cas sur 50 au total ;  
 Incendies volontaires 05 cas sur 50 au total ;

### Répartition des incidents par type de violations



4 types de violations ont été enregistrés. Il s'agit de : violations du droit à la propriété à travers les extorsions de biens et les vols, avec 46 % d'incidents ; ensuite la violation du droit à la vie et à l'intégrité physique à travers les agressions physiques et les assassinats/meurtres avec 40 % des cas, la violation du droit à la liberté de mouvement à travers les enlèvements avec 12 % des cas et enfin les violences sexuelles avec 2 % des cas.

### Répartition des victimes par type de population



La communauté hôte a été la plus touchée avec 96 %, ensuite les déplacés internes avec 2 %, après les réfugiés avec 1 % et enfin les autres catégories avec 1 %. Ceci pourrait s'expliquer aux multiples campagnes de recouvrement de la zakat opérées les GANE dans les villages.

## TAHOUA

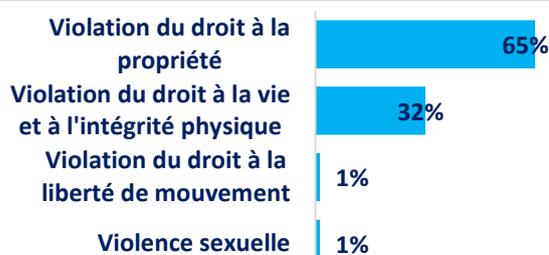
### Répartition des incidents par typologie



9 typologies d'incidents ont été dénombrées dans la région de Tahoua. Sur les 9 typologies, 4 viennent en tête du classement :

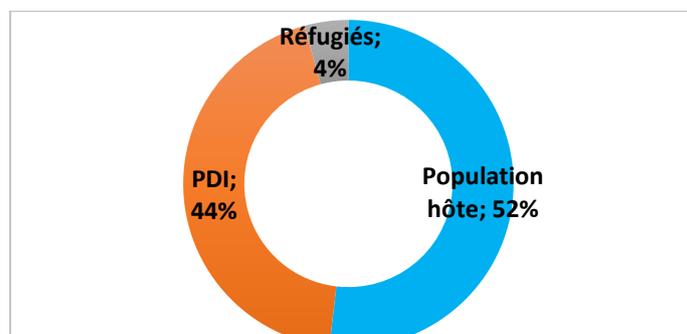
Les extorsions de biens avec 37 cas sur 77 au total ;  
 Les agressions physiques avec 13 cas sur 77 au total ;  
 Les vols et pillages avec 13 cas sur 77 au total ;

### Répartition des incidents par type de violations



4 types de violations ont été enregistrés. Il s'agit de : Violations du droit à la propriété à travers les prélèvements forcés de la zakat, les vols et pillages avec 65 % du total des cas enregistrés, suivis des violations du droit à la vie et à l'intégrité physique à travers les assassinats/meurtres et les agressions physiques avec 32 % des cas, ensuite les violations du droit à la liberté des mouvements à travers les enlèvements avec 1 % des cas et enfin les violences sexuelles 1 % des cas.

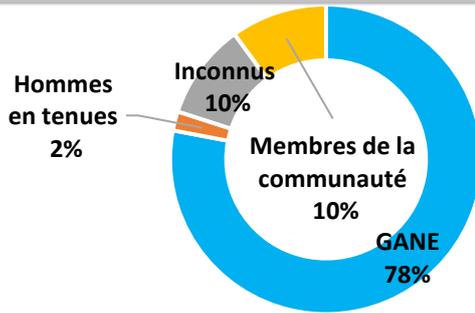
### Répartition des victimes par type de population



La communauté hôte a été la plus touchée avec 52 %, ensuite les déplacés internes avec 44 % des cas enregistrés et enfin les réfugiés 4 %.

## TILLABERI

### Répartition du nombre d'incidents par auteurs présumés



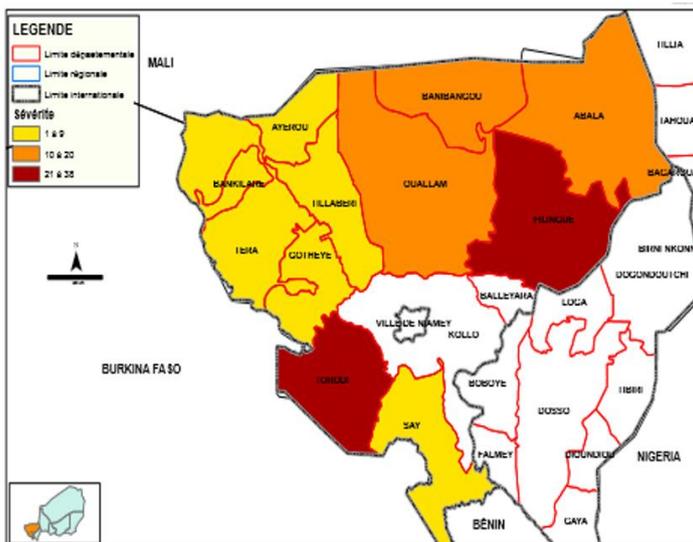
Les GANE sont auteurs présumés de 78 % d'incidents, ensuite les membres de la communauté qui sont auteurs présumés de 10 % d'incidents, après viennent les auteurs non identifiés (inconnus) qui sont responsables de 10 % également des incidents, et enfin les FDS qui sont auteurs présumés de 02 % d'incidents.

### Répartition des victimes par âge et par sexe



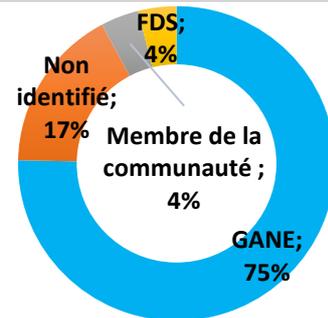
Les adultes sont les plus touchés par les incidents enregistrés au cours de ce mois avec 97% contre 3% de mineurs. Les hommes victimes représentent 90 % de toutes les victimes. Et les femmes victimes représentent 10 %.

### Carte de sévérité des incidents par départements



## TAHOUA

### Répartition du nombre d'incidents par auteurs présumés



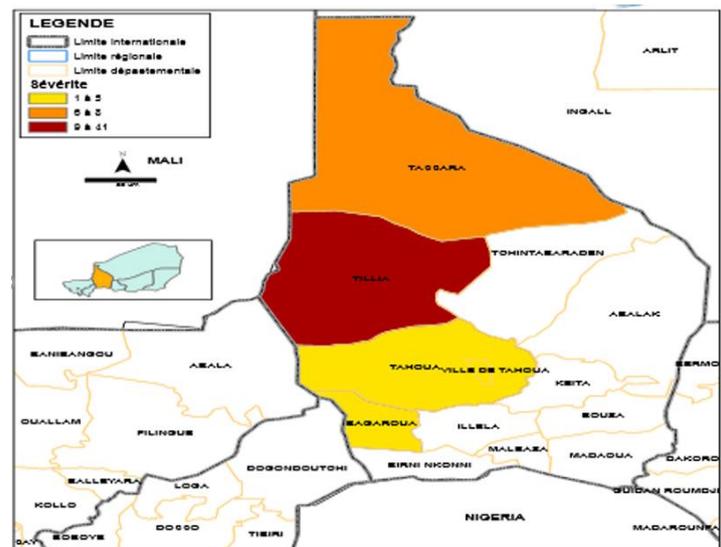
Les GANE sont auteurs présumés de 75 % d'incidents, ensuite viennent les auteurs non identifiés avec 17 % d'incidents, après viennent les membres de la communauté avec 4 % des cas, et enfin les FDS qui sont auteurs présumés de 4 % des cas également.

### Répartition des victimes par âge et par sexe



96 % des victimes sont des adultes ; 4 % sont des enfants. Les hommes victimes représentent 91 % ; Les femmes victimes représentent 9 %.

### Carte de sévérité des incidents par départements



## 1. Mouvements de populations

### 1.1 Mouvements de départs

#### Région de Tillabéri

À la suite de l'attaque meurtrière perpétrée par les GANE dans les villages de Tchioma Bangou et Zaroumbey Darey dans la commune rurale de Tondikiwindi, département de Ouallam en date du 02 janvier 2021, un grand mouvement de populations a été observé vers la localité de Mangaizé et ses environs. Le mouvement a concerné les populations des deux villages attaqués, mais aussi la population des petits villages environnants. Le tableau ci-dessous en fournit les détails :

Localité d'origine	Site d'accueil	Nbre de ménages	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Tchioma Bangou	Mangaizé	435	617	803	895	1247	3562
Zaroumbey Darey	Mangaizé	276	281	346	347	475	1449
Tabakadi	Mangaizé	57	61	78	69	152	360
Gangani	Mangaizé	48	54	69	63	131	317
Sabara koira zeno	Mangaizé	160	182	231	228	379	1020
Tondi koda	Mangaizé	383	495	535	678	882	2590
Tonkossom	Mangaizé	186	211	247	287	313	1058
<b>Total</b>		<b>1545</b>	<b>1901</b>	<b>2300</b>	<b>2576</b>	<b>3579</b>	<b>10356</b>

Ainsi, sur un total de 1.545 ménages de 10.356 personnes recensées, on dénombre 4.201 adultes parmi lesquels 1.901 hommes et 2.300 femmes et 6.155 enfants (2.576 garçons et 3.570 filles).

Dans le département d'Abala, 17 ménages du village de Pompo Balarabé, localité située vers Ikarfan ont quitté leur village du 16 au 22 janvier 2021 pour venir au chef-lieu du département d'Abala suite aux exactions des GANE dans la zone.

À Banibangou, suite aux exactions des GANE et aux menaces permanentes, 4 ménages de 26 individus (11 hommes et 15 femmes) ont quitté le village de Siné Goder pour Banibangou-ville afin de se mettre en sécurité à titre préventif.

#### Région de Tahoua

Au cours du mois de janvier 2021 :

- 73 ménages de 529 individus ont quitté la localité d'Egareck dans le département de Tillia, pour s'installer dans la localité de Tarissadat dans le département de Tassara suite à l'attaque de leur localité par les GANE.
- 114 ménages de 943 individus ont quitté la localité d'Egareck dans le département de Tillia pour s'installer au chef-lieu du même département à la suite de l'attaque de leur localité par les GANE
- 33 ménages de 158 individus ont quitté la localité d'Igohane dans le département de Tassara pour venir s'installer dans la localité de Tazelit dans le même département. Il s'agit d'une fuite préventive compte tenu des tensions intercommunautaires qui prévalent dans la zone entre deux communautés.
- 65 ménages de 337 personnes ont quitté la localité de Banga Béri dans le département de Tillia pour s'installer sur la ZAR d'Intikane, à la suite des tensions intercommunautaires qui prévalent dans la zone.

### 1.2 Mouvements secondaires

Au cours du mois de janvier 2021, 187 ménages de 1.176 personnes (toutes des PDI) ont quitté les localités de Bakoret, Intazayene, Chinewarene, Assagaygay, Tagwart et Agando pour s'installer sur la ZAR d'Intikane dans la commune et département de Tillia, suite aux tensions intercommunautaire prévalant dans la zone.

## 2. Sécurité et bien-être

La situation sécuritaire des villages frontaliers avec le Mali dans les départements de Ouallam, Abala et Banibangou s'est beaucoup détériorée au point où les membres des communautés ne sont pas libres de vaquer à leurs occupations quotidiennes pour subvenir aux besoins des ménages. La fréquentation des marchés hebdomadaires est au point mort obligeant les populations à brader leurs biens (animaux et récoltes) à vil prix pour subvenir aux besoins basiques des familles. À cela s'ajoute, le vol d'un nombre très important d'animaux dans un ranch, dans le département d'Abala, qui portera sans doute un coup dur à la production laitière qui constitue l'aliment de base des populations nomades. Le prélèvement à répétition de la zakat dans les villages au risque de se voir tuer constitue un fardeau pour les communautés déjà vulnérables.

Dans la bande nord notamment les communes d'Ayorou et Inates, on note tout récemment l'assassinat du chef du village de Gaydel, à cela s'ajoute l'extorsion des bétails répétitifs dans la zone d'Anzourou où on estime plus de 1.000 têtes (petits et grands) ruminants emportés. Ces éléments continuent à impacter négativement le bien-être de la population.

Les communautés vivant dans la bande frontalière avec le Mali au nord et au nord-est du département de Tillia vivent dans la peur. Les vols d'animaux, les agressions physiques, les prélèvements forcés de la zakat et les assassinats sont presque devenus leur quotidien, ce qui crée une psychose au sein des populations. Les risques d'agressions physiques, d'être tué ou enlevé sont réels dans la zone surtout avec la création des groupes communautaires d'auto-défense. L'accès aux marchés hebdomadaires où la population s'approvisionne en produits de première nécessité devient problématique à cause de la présence des GANE. De plus en plus, les populations quittent leurs localités d'origine pour se réfugier là où elles espèrent être en sécurité, abandonnant toutes les opportunités économiques qui leur sont offertes dans la zone. Sur la bande frontalière du Burkina Faso, il a été signalé l'explosion d'un engin explosif improvisé (EEI) à Djayel Pana à 25 km dans la commune de Makalondi. L'usage des engins explosifs (mines) continue de faire des victimes et de renforcer la psychose au sein de la population.

## 3. Violences basées sur le genre (VBG)

### Région de Tillabéri

Dans les localités frontalières avec le Burkina Faso, les GANE ont imposé le port du hijab aux femmes et l'interdiction de toutes activités. Face à cette violence psychologique et même souvent physique, le traumatisme demeure dans la conscience féminine.

03 cas de VBG ont été rapportés au cours du monitoring de protection du mois de janvier 2021 :

- Un cas de viol sur mineur identifié à Alguimis commune rurale de Kourfey Centre dans le département de Fillingué référé au CSI puis au tribunal de Fillingué.
- Deux (2) cas de coups et blessures dont un identifié à Zarara dans la commune de Kourfey centre, département de Fillingué référé à la chefferie traditionnelle et un autre à Akoira toujours dans la commune de Kourfey centre, département de Fillingué référé aussi à la chefferie traditionnelle

### Région de Tahoua

29 cas de VBG ont été identifiés au cours du monitoring de protection du mois de janvier 2021 dont :

- 1 cas d'exploitation sexuelle suivie d'une grossesse non désirée identifiée à Bagaroua et référée à la DDPF/PE et au CHD ;
- Six (6) cas de mariage d'enfants identifiés sur la ZAR d'Intikane qui sont tous des PDI, et référés à l'APBE ;
- 13 cas de sexe de survie identifiés sur la ZAR d'Intikane qui sont tous de sexe féminin, et référés à l'APBE ;
- Six (6) cas d'enfants exposés au sexe de survie identifié sur la ZAR d'Intikane qui sont tous de sexe féminin, et référés à l'APBE
- Deux (2) cas d'exploitation et de traitements inhumains identifiés à Tagalalte, mais non référés faute de structures de prise en charge (PEC) ;
- 1 cas de violence conjugale identifié à Akassou (Bagaroua), et référé à la DDPF/PE de Bagaroua.

#### 4. Coexistence/Cohabitation pacifique

Les différentes communautés (hôte, réfugiées, PDI) vivent globalement en harmonie. Les nouveaux déplacés qui arrivent dans les communautés d'accueil, comme à Mangaizé, ou sur des sites déjà consolidés sont bien accueillis par la population hôte, ou les PDI arrivés bien avant eux, qui font preuve de solidarité et d'une hospitalité très satisfaisante.

Cependant, les extorsions des biens à travers le prélèvement forcé de la zakat et les vols massifs des animaux, les agressions physiques, les enlèvements, les assassinats, les attaques des localités par des éléments des GANE et autres violences perpétrées à l'endroit de la population civile par les GANE, sont en train de mettre à mal cette coexistence pacifique dans la zone. En effet, l'indexation d'un groupe ethnique comme responsable de toutes les exactions par les autres communautés et même les FDS, pourrait déboucher sur des tensions et même des violences intercommunautaires, surtout dans le département de Ouallam. Ainsi, les relations ne cessent d'être fragilisées à cause des suspicions et accusations de certaines communautés d'appartenance à des GANE. La rareté des ressources (terre, alimentations de bétail) et l'absence des points des pâturages (point d'eau) constituent également des sources de conflits entre les communautés. Aujourd'hui plus que jamais, la poursuite de séances de sensibilisations sont nécessaires pour prévenir l'exacerbation de tensions.

Il existe un climat de tension très visible entre certaines communautés vivant dans les départements de Tillia et de Tassara depuis les attaques perpétrées par des individus armés à l'endroit des populations civiles des localités de Midal département de Tassara et d'Egareck département de Tillia. En effet, l'indexation d'un groupe ethnique comme étant des complices ou des membres des GANE par les autres communautés pourrait déboucher à des violences intercommunautaires graves. Dans le département de Tassara, il a été rapporté qu'une communauté a commencé à menacer une autre tout en les accusant de complicité ou d'appartenance aux GANE.

Cette situation est en train d'être aggravée par les extorsions de biens à travers les prélèvements de la zakat, le vol des animaux, les assassinats et les violences perpétrées à l'endroit de la population civile par les mêmes GANE. Des groupes d'auto-défense communautaires seraient en train de se constituer. Ainsi dans certaines localités, deux groupes ethniques se seraient constitués en groupes d'auto-défense pour faire face aux attaques et exactions perpétrées par les GANE qui sont des membres d'un autre groupe ethnique considéré comme rival.

#### 5. Protection de l'enfance

##### Région de Tillabéri

Au cours du mois de janvier, la situation des enfants au niveau du site d'accueil à Ayorou n'est pas satisfaisante à cause de l'absence réelle de prise en charge notamment des médicaments. À cela s'ajoute l'indisponibilité de l'eau. Cette situation pourrait augmenter les risques de maladies chez les enfants. Avec les déplacés internes encore et les ressortissants burkinabés, plusieurs nouveaux enfants seraient à scolariser. Il faut noter aussi l'absence des vaccinations de routine aux nouveaux nés dans les zones de conflit et l'absence de service de base (santé, école) continue à rendre vulnérables davantage les enfants. Dans ce contexte, 293 cas d'enfants PBS ont été identifiés au cours du monitoring de protection du mois de janvier 2021 parmi lesquels 151 filles et 142 garçons. Tous les 293 cas d'enfants PBS identifiés ont été référés vers les structures de prise en charge et ont été directement pris en charge.

##### Région de Tahoua

466 cas d'enfants PBS ont été identifiés au cours du monitoring de protection du mois de janvier 2021 dont 222 filles et 244 garçons. Sur les 466 cas d'enfants PBS identifiés :

- 462 ont été référés vers les structures de prise en charge dont 219 de sexe féminin et 243 de sexe masculin.
- Quatre (4) n'ont pas été référés faute de structures de prise en charge dont trois (3) de sexe féminin et 1 de sexe masculin. Il s'agit de cas d'enfants vivant avec un handicap physique (2) et d'un handicap auditif (2).

Sur les 462 cas référés,

- 362 ont été directement prises en charge dont 178 filles et 184 garçons

- Pour les 100 autres cas, le suivi est en cours pour s'assurer de leur prise en charge (41 filles et 59 garçons).

## 6. Accès aux services sociaux de base

### A. SANTÉ :

#### Région de Tillabéri

À Ouallam, l'ONG Première Urgence internationale qui assure les soins de santé aux déplacés du site de Ouallam est actuellement plus présente à Mangaizé qu'au site de Ouallam. Dans ce contexte, les déplacés se rendent au CSI de Ouallam pour les soins de santé et se voient remettre des ordonnances alors qu'ils n'ont pas les moyens de s'acheter les médicaments.

À Mangaizé, tous les malades sont pris en charge gratuitement par le Centre de Sante intégré (CSI) et les partenaires humanitaires qui interviennent dans le domaine de la santé, dont Première Urgence internationale.

À Banibangou, MSF-Espagne continue la prise en charge médicale et psychologique des malades tant autochtones que déplacés.

À Abala, les PDI adultes ne bénéficient toujours pas de la gratuité des soins de santé. Seuls les cas graves nécessitant l'évacuation sont pris en charge par l'ONG APBE. Au niveau du département de Filingué, certains partenaires comme l'IRC et le PAM viennent en appui aux CSI dans la commune de Kourfey Centre dans le cadre de la prise en charge des malnutris.

#### Région de Tahoua

L'ONG APBE continue la prise en charge sanitaire des populations vivant sur la ZAR et aux alentours avec des évacuations au CHR de Tahoua pour les cas graves de maladies nécessitant un traitement spécial. Concernant Tassara, pour le moment, ni APBE ni BEFEN/ALIMA n'ont pas encore repris leurs activités de cliniques mobiles alors que le CSI de Tarissadet se trouve débordé dans la prise en charge des malades PDI, à la suite de l'arrivée récente des nouveaux déplacés dans ce village.

Sur les autres sites, les cas de malades identifiés sont orientés par les points focaux vers les centres de santé. Le district sanitaire de Tassara a, au cours de ce mois de janvier, procédé à une mise à jour du calendrier vaccinal des enfants PDI vivant sur le site de Miguiza à travers une sortie foraine. Ainsi, 47 enfants âgés de moins de 36 mois (26 filles et 21 garçons) ont bénéficié de ce service.

### B. Éducation

#### Région de Tillabéri

La situation sécuritaire a entraîné la fermeture de plusieurs écoles dans les zones nord de la commune de Tondikiwindi dans le département d'Ouallam. Les infrastructures scolaires sont désertées par les enseignants et les élèves. Depuis le 02 janvier 2021, 544 élèves (277 filles et 267 garçons) sont à risque de ne pas aller à l'école. Sur le site d'accueil de Mangaizé, 112 élèves (77 filles et 35 garçons) ont été réinsérés dans les écoles de la localité. Tous les enfants des déplacés nouvellement arrivés sur le site des déplacés de Ouallam ont fait l'objet d'un enrôlement pour ceux qui ne fréquentaient pas l'école dans leurs villages d'origine. Pour ceux qui fréquentaient déjà, ils ont été réinsérés à l'école qui se trouve sur le site, construite et appuyée par l'UNICEF.

#### Région de Tahoua

300 enfants PDI (142 filles et 158 garçons) nouvellement arrivés avec leurs parents à Tarissadat (Tassara) et à Tillia fréquentant l'école dans leurs localités d'origines ont été recommandés et réinsérés dans les établissements scolaires de ces localités. Cependant, les écoles de Tarissadat n'ont pas la capacité suffisante (infrastructures, matériels didactiques et personnel) pour prendre en charge ces élèves qui s'ajoutent à ceux qui y fréquentaient déjà.

À Takanamatt, dans le département de Tahoua, les enseignants de plusieurs écoles ont dû fuir et abandonner les établissements à cause des menaces des GANE. En effet, les éléments des GANE seraient passés dans les écoles d'Innaridan, Adidan, Innoussoukou et Dogondagi pour rechercher les enseignants car selon des informations reçues, ils auraient demandé à ces derniers de ne plus ouvrir les écoles au risque d'être tués. Avant de s'en aller, lesdits éléments auraient même déchiré le drapeau

du Niger et certains documents administratifs trouvés dans les bureaux des directeurs. Il faut signaler que l'UNICEF en partenariat avec l'ONG ICAHD envisage de prendre en charge l'éducation des enfants PDI sur les sites de Tassara et de Tillia. Les enseignants seront formés sur l'éducation en situation d'urgence et la gestion des classes multigrades pour faciliter l'accès à l'éducation pour tous les enfants. Les infrastructures seront aussi renforcées.

### **C. Eau, Hygiène, Assainissement (EHA/WASH)**

#### **Région de Tillabéri**

**À Ouallam** : Le problème de latrines se pose sur le site pour les PDI arrivés récemment en provenance de Mogodjougou, de Ngaba et Tchomabangou. Ces PDI sont installés loin des latrines aménagées sur le site, et quand elles se déplacent vers les latrines disponibles, constatent qu'elles sont occupées et se retrouvent obligés d'aller déféquer en brousse pour leurs besoins.

**À Mangaizé** : L'absence de latrine se pose également pour les PDI arrivés récemment dans cette localité en provenance des villages de Zaroubey Darey, Tchioma Bangou et autres villages environnants. La défécation se fait à l'air libre derrière le village, exposant les PDI à plusieurs risques de protection (VBG, enlèvement, égarement, exposition aux maladies, etc.). L'accès à l'eau est également problématique compte tenu de la surcharge des points d'eau existants depuis l'arrivée des PDI dans ce village.

**À Banibangou** : Sur le site de Hamataye, les PDI défèquent à l'air libre du fait de la dégradation des latrines. Elles vivent aussi un problème d'insuffisance d'eau car ne disposant que d'un seul point d'eau.

#### **Région de Tahoua**

Les PDI nouvellement arrivés sur les sites de Tagalalte, de Tillia (au chef-lieu du département) de Tarissadat, de Tazelit et d'Intamatt dans le département et commune de Tassara sont confrontées à une absence de latrines, ce qui conduit à la défécation à l'air libre, avec tout ce que ça comporte comme conséquences sur le plan sanitaire. À cela s'ajoute la surcharge des points d'eau qui d'ores et déjà sont insuffisants dans la zone. Cela risque de créer des tensions communautaires dans les prochains jours. La construction des nouveaux points d'eau est nécessaire.

Dans la période, il faut signaler la distribution de 1631 kits de dignité à l'endroit des filles et femmes réfugiées, autochtones et PDI en âge de procréer par l'ONG APBE sur la ZAR d'Intikane. Sur les autres sites, excepté la ZAR d'Intikane, les PDI vivent un manque de dispositif de lavage des mains (DLM), ce qui les expose davantage aux risques de contamination de la maladie à coronavirus (COVID-19).

### **D. Abris**

#### **Région de Tillabéri**

Un problème crucial d'abris se fait sentir sur le site des nouveaux PDI vivant à Mangaizé, il est urgent que ces populations soient appuyées en abris surtout en cette période de saison froide où les enfants sont très vulnérables aux infections respiratoires aiguës. Le même problème d'abris existe sur le site de Tondikiwindi (département d'Ouallam) et sur les sites de Banibangou.

#### **Région de Tahoua**

Les déplacés nouvellement arrivés à Tarissadet, Intamatt, Tazelit dans le département de Tassara, et Tagalalte, Tillia et Intikane dans le département de Tillia manquent d'abris, en cette période de fraîcheur et de poussière. Cette situation expose les couches les plus vulnérables comme les enfants à des maladies liées au froid. Une distribution de 192 kits abris et NFI au profit des nouveaux déplacés d'Egareck vivant à Tillia par l'ONG ACF, aurait été empêchée par les autorités militaires. Ceci au motif qu'elles ne veulent pas d'un autre site de PDI à Tillia et que toute assistance doit se faire sur la ZAR d'Intikane. Dans la même période, 1.631 kits abris ont été distribués par l'ONG APBE aux réfugiés, autochtones, et PDI vivant sur la ZAR d'Intikane.

### **E. Alimentation**

#### **Région de Tillabéri**

L'État du Niger a procédé à une distribution alimentaire à l'endroit de 614 ménages PDI qui sont à Mangaizé venu des localités de Tondikoda, Tonkossom et Gangani dont les greniers de céréales ont

été incendiés par les éléments des GANE lors de l'attaque des villages de Tchioma Bangou et Zaroumbey Darey, le 02 janvier 2021.

L'ONG APBE quant à elle, a procédé au cours de ce mois à la distribution du riz, du haricot, de l'huile et du CSB (pour les malnutris) aux déplacés de Mogodjougou sur le site des déplacés de Ouallam. 63 ménages sur les 73 que comptent les déplacés de ce village ont bénéficié de cette assistance alimentaire et les 10 autres ménages arrivés en retard feront l'objet d'un enregistrement qui leur donnera accès à l'assistance alimentaire.

#### **Région de Tahoua**

L'ONG ADKOUL a procédé à une distribution de kits alimentaires sur la ZAR d'Intikane composé de 50 kilogrammes (Kg) de riz, 25 Kg de semoule de blé, 1 carton de savon de marque Lavibel et 5 litres d'huile au profit de 153 personnes à besoins spécifiques (PBS). Elle a distribué aussi à 60 ménages vulnérables des kits alimentaires composés de 75 Kg de riz, 25 Kg de semoule de blé, 1 carton de savon Lavibel et 5 litres d'huile.

Quant à l'ONG APBE, elle a distribué sur la ZAR d'Intikane des kits alimentaires à 130 ménages PDI récemment arrivés. Toutefois, l'alimentation reste toujours problématique pour les PDI vivant sur les autres sites du département de Tillia et de Tassara. À cela s'ajoutent les difficultés d'accès aux marchés hebdomadaires pour s'approvisionner en denrées alimentaires compte tenu de la présence des GANE sur les axes.

À Tassara, les PDI vivant sur les sites de Tachigarte, Miguiza et Tassak sont toujours en l'attente de l'appui en cash programmé par l'UNHCR en collaboration avec ses partenaires depuis le mois de novembre 2020.

### **F. Documentation**

#### **Région de Tillabéri**

La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix a organisé des audiences foraines pour doter de pièces d'état civil les enfants des déplacés de Tondikiwindi dans le département de Ouallam. Cela dit, beaucoup d'enfants restent sans documents d'état civil sur les différents sites. En principe, les PDI accèdent à la documentation de la même manière que les autochtones une fois le délai de déclaration respecté.

#### **Région de Tahoua**

Le renouvellement des documents des réfugiés par la CNE en collaboration avec l'UNHCR commencé depuis le 02 décembre 2020 sur la ZAR d'Intikane a été suspendu pour le moment. À l'heure actuelle, la situation du nombre de cartes renouvelées n'est pas encore disponible, pas plus que la date de la reprise de cette activité.

## **IV. Actions de sensibilisations et de réponses**

#### **Région de Tillabéri**

Sept (7) séances de sensibilisation ont eu lieu au cours du mois de janvier 2021 sur les sites de Ouallam et de Mangaizé ayant mobilisé 380 personnes (188 hommes, 133 femmes, 23 filles et 36 garçons) sur les thématiques suivantes : la coexistence pacifique, l'hygiène et l'assainissement, les conséquences de la défécation à l'air libre et la prévention de la propagation de COVID-19.

#### **Région de Tahoua**

Quatre (4) thèmes ont été abordés au cours des séances de sensibilisation du mois de janvier 2021 : la prévention de la propagation de COVID-19, les violences basées sur le genre, la coexistence pacifique et la prévention des accidents liés aux mines et aux restes des engins explosifs. Au total 871 personnes (363 hommes, 331 femmes, 106 garçons et 71 filles) ont été touchées par les séances de sensibilisation.

## V. Suivi et référencement des personnes à besoins spécifiques (PBS)

### **Région de Tillabéri**

1.162 cas de PBS (851 de genre féminin et 311 de genre masculin) ont été identifiés dans les départements d'Ouallam, Abala et Fillingué. Sur les 1162 cas de PBS identifiés :

- 1.009 (798 de genre féminin et 208 de genre masculin) ont été référés vers des structures de prise en charge ;
- 153 (53 de genre féminin et 100 de genre masculin) n'ont pas été référés faute de structure de prise en charge.

Sur les 1.009 cas référés,

- 1.006 (798 de genre féminin et 205 de genre masculin) ont été directement pris en charge ;
- 03 (tous de genre masculin) sont en cours d'être pris en charge et font l'objet d'un suivi.

### **Région de Tahoua**

Sur les 671 cas de PBS identifiés :

- 630 (355 de genre féminin et 275 de genre masculin) ont été référés vers des structures de prise en charge ;
- 41 (24 de genre féminin et 17 de genre masculin) n'ont pas été référés faute de structures de prise en charge.

Sur les 630 cas référés,

- 530 (314 de genre féminin et 216 de genre masculin) ont été directement pris en charge ;
- Pour les 100 cas restants (41 de genre féminin et 59 de genre masculin), le suivi est en cours pour s'assurer de leur prise en charge.

## VI. Recommandations

Secteurs	Points d'actions	Communes	Acteurs concernés	Échéance
Accès/Sécurité	Renforcer les patrouilles des FDS le long de la bande frontalière avec le Mali et le Burkina Faso	Tillia, Tassara, Inates, Ayorou, Ouallam, Abala, Makalondi et Goroual	FDS	En continu
	Plaidoyer auprès des autorités militaires pour la sécurisation des zones qui subissent de fortes pressions dues aux prélèvements des taxes et extorsions de bétail	(Torodi, Makalondi, Goroual, Anzourou)	CIM COORD	Le plus vite possible
Documentation	Faciliter l'accès aux documents d'état civil pour les enfants des PDI des sites de Hamataye, Tassak, Tachigarte et Miguiza	Tondikiwindi, Banibangou et Tassara	Acteurs humanitaires et étatiques	Le plus vite possible
Abris/Infrastructures/ Biens non alimentaires (BNA)	Distribuer les kits abris aux nouveaux arrivés PDI	Ouallam, Tondikiwindi, banibangou Tillia et Tassara	Acteurs humanitaires	Dès que possible
Eau/Hygiène/Assainissement	Construire des latrines et des points d'eau dans les localités qui ont accueilli récemment des déplacés	Tassara Tarissadat, de Tazalit et d'Intamatt Mangaizé et Ouallam	Acteurs humanitaires et étatiques	Dès que possible
	Aménager des points d'eau sur le site de Mangaizé pour faciliter l'accès des PDI à l'eau	Ouallam	Acteurs humanitaires	Dès que possible
Protection	Rappeler aux acteurs humanitaires les lignes directrices de communication avec les points focaux communautaires compte tenu de la recrudescence des menaces sécuritaires	Goroual, Torodi et Anzourou	Cluster Protection	Dès que possible
Santé	Intensifier les séances de sensibilisations sur la prévention de la propagation de la maladie à coronavirus	Ouallam, Ayorou, Tillia, Tahoua, Bagaroua et Tassara	Acteurs humanitaires et étatiques	Le plus vite possible

	Reprendre les activités de clinique mobile sur les sites des PDI	Tillia et Tassara	BEFEN/ALIMA et APBE	Le plus vite possible
<b>Multisectoriels</b>	Apporter une réponse multisectorielle urgente aux populations en mouvements internes et/ou vulnérables hôtes dans les villages d'accueil	Torodi, Makalondi, Ouallam, Bankilare, Ayororou, Tillia, Tahoua, Bagaroua et Tassara	Gouvernement, Clusters et Acteurs humanitaires	Le plus vite possible
<b>Cohabitation pacifique</b>	Renforcer les campagnes de sensibilisations sur la coexistence pacifique auprès des communautés <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration et vulgarisation des messages de sensibilisation</li> </ul>	Tillia et Tassara, Makalondi, Torodi, Téra, Djagourou	Acteurs étatiques, humanitaires et les communautés à travers les comités mixtes de gestion des conflits	Le plus vite possible
	Renforcer les activités favorisant la cohésion sociale entre les communautés affectées par les déplacements forcés. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des rencontres périodiques des membres du comité de gestion des conflits sur les thématiques liées à la gestion des conflits.</li> <li>• Organisation des séances d'identification et de potentiels conflits intercommunautaires.</li> <li>• Mettre en place des AGR en faveur des association/groupements mixtes (IDP, refugies et population hôte etc.)</li> </ul>	Tilia, Tassara, Torodi, Makalondi, Tamou, Tera, Djogorou, Ouallam, Ayorou et Abala	Acteurs étatiques, Clusters, Acteurs humanitaires et les communautés (structures communautaires)	Le plus vite possible
<b>Éducation</b>	Appuyer (en infrastructure et matériels didactiques) les écoles de Tarissadat dans le département de Tassara pour permettre la prise en charge des enfants PDI nouvellement arrivés	Tassara	Acteurs humanitaires et étatiques	Le plus vite possible